

Flash info spécial Pôle Solidarités



LE PROJET DE LA NOUVELLE ORGANISATION

I) RETOUR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU RÉSEAU UTILE DU 13 MARS

Lors de l'Assemblée Générale du Réseau Utile qui s'est tenue le mercredi 13 mars 2019 un consensus s'est formé sur le sens et les principes de ce projet.

En revanche, des interrogations ont été apportées sur le caractère opérationnel. La mise en œuvre de ce projet exige d'autres temps de concertation même si la trentaine de réunions de concertation a permis une évolution sensible du projet initial.

Pour autant nombre de professionnels s'inquiètent de la disparition des Directions métiers même si d'autres admettent pouvoir exercer leurs missions au-delà d'un cadre référentiel Métier.

La reconnaissance de l'expertise de chaque professionnel est une demande constante du Réseau Utile

Quelques interrogations soulevées par les agents :

QUESTIONNEMENT	NOUVEAUTE	CENTRAL	MOTIVATION
Il y aura des chefs d'unité mais qui occupera la fonction d'appui technique ?	Une distinction entre l'appellation cadre et manager pour distinguer les encadrants (managers) des cadres A (chargés de projet, EJE) sans responsabilité d'encadrement.	Projet moins abouti pour le central que pour le terrain, mais avec une mise en œuvre dans le même calendrier.	Les agents ont besoin d'être rassurés sur le maintien de leur rémunération et que la cotation de leur poste ne soit pas revue à la baisse.
Y aura-t-il une remise en cause de la cotation de certains postes ?	Une disparition des Directions Métiers et une organisation des services par activité et non plus par métiers.	De nombreuses interrogations sur sa mise en œuvre opérationnelle dans des délais aussi brefs, du fait du regroupement d'activités très différentes.	Certains vont voir l'indemnité de maintien de salaire disparaître en juillet mais ils n'ont pas pu postuler sur d'autres fonctions faute de postes ouverts à candidature.
Y a été indiqué par Madame Clair que si des postes avaient été gelés au POLSOL c'était dans l'objectif que l'ensemble des agents puissent trouver un poste dans le cadre de la réorganisation.		De grandes modifications au niveau du central qui demandent à revoir les profils de poste sur des champs de compétences bien plus complexes.	Il faudra revoir le CIA beaucoup d'agents ayant effectué les missions des postes gelés sur le POLSOL.
Qu'en sera-t-il après cette réorganisation ?		Une ligne managériale très resserrée en 4 niveaux : DGA, Directeurs, Chefs de service et Chefs d'unité. Mais des services plus importants pour moins d'encadrants.	Sera-t-il bien indiqué aux agents qui devront repostuler que s'ils candidaient c'est qu'ils acceptent la cotation qui va avec même si celle-ci est inférieure.
Que deviendront les postes qui ne seraient pas pourvus ?			

II) LA RENCONTRE UTILE DU 15 MARS AVEC MADAME KATAYOUNE PANAHI :

Les représentants du Réseau Utile ont été reçus à leur demande par la Directrice Générale des Services, vendredi 15 mars, ceci dans la continuité de la réunion du Pôle du 28 janvier.

Nous lui avons rapporté les questionnements des agents.

Les échanges avec la DGS se sont concentrés sur:

- Les fiches de poste liées au nouvel organigramme, tant au niveau des territoires que du Central
- Les niveaux et l'harmonisation des cotations, du régime indemnitaire et des NBI.
- Le calendrier de la mise en œuvre du projet.
- La limitation progressive depuis deux ans des leviers managériaux permettant de reconnaître l'investissement des agents (CIA, avancement).
- La garantie du maintien de la rémunération des agents qui feront valoir leur droit à la retraite en 2019.
- Les impacts des modifications de résidence administrative pour les agents d'ici la fin de l'année.

Les représentants du Réseau Utile demandent pour sécuriser les agents, que l'Administration garantisse un maintien de salaire pendant la mise en œuvre des projets de réorganisation.

Le Réseau Utile a également fait remonter le climat général d'inquiétude que notre organisation ressent au travers des échanges tant individuels que collectifs avec les agents du Pôle Solidarités.

La Directrice Générale des Services a confirmé la nature départementale de ce projet. Elle a insisté sur l'importance de cette mise en œuvre, non pas au regard d'enjeux budgétaires mais sur la nécessité de se moderniser, de démontrer notre capacité à répondre aux besoins des usagers.

Entendant nos messages d'alerte, elle a affirmé que cette réorganisation s'inscrivait dans un travail conjoint des Pôles concernés (POLSOL, PRHF).

III) LE COMITÉ TECHNIQUE DU 19 MARS 2019 RÉORGANISATION DU PÔLE SOLIDARITÉS :

L'ambition de ce projet est de se démarquer des organisations en « Maisons de solidarités » qui sont déjà en place dans différentes collectivités qui regroupent des silo-métiers dans un même lieu.

Au travers du concept de Pôle Social, Le Réseau Utile alerte sur la nécessité de fédérer les expertises et les compétences pour rassurer les agents en perte de repères.

Afin d'apporter de la sécurité les élus du Réseau Utile ont demandé à ce qu'il soit présenté des rapports d'étapes en comité technique afin d'avoir un suivi de la construction de ce projet.

Le Réseau Utile a réaffirmé sa volonté d'être acteur de ce projet d'organisation et d'être associé aux différentes étapes et réflexions qui seront menées et ceci dans un dialogue social apaisé et constructif.



Le Réseau Utile
au 6^{ème} étage bureau 661 et 663
Hôtel du Département Arena
57 rue des longues raies 92 000 Nanterre
csyndicatcg@hauts-de-seine.fr
cftc@hauts-de-seine.fr